

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 62

Nombre de membres présents : 0 42

Nombre de suffrages exprimés : 0 45

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22 mars 2024

Présenté par (1), Andrié VIOLA
A le Bram le 5 avril 2024
(1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A le Bram le 5 avril 2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Andrié VIOLA, Président de la CCPLM

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.